

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2023

PPLC SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE, NATIONALITÉ, IMMIGRATION ET ASILE - (N° 1322)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 135

présenté par

M. Lefèvre

ARTICLE 6

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« , même européen, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La remise en cause de la primauté du droit européen sur le droit national s'apparente à une sortie déguisée de l'Union européenne. Aussi convient-il de supprimer cette référence inopportune.